

sans commentaire



Alain Juppé. Photo A. PICORÉ

Alain Juppé n'exclut pas l'hypothèse brandie par certains d'un report de la nouvelle élection du président de l'UMP prévue en septembre prochain, mais à condition que Jean-François Copé et François Fillon, « qui tiennent la clé », en conviennent. Tout ça pour ça ?

regard international

Historique

Selon Adam Thiam, journaliste au quotidien malien Le Républicain cité par Courrier International, « Jamais un président français n'a autant suscité de liesse et d'enthousiasme dans un pays du pré carré francophone. Sa visite éclair de ce 2 février au Mali restera dans l'Histoire. [...] Au pas de charge. Mais quelle émotion ! Et quelle intensité ! [...] Jamais la France n'a été autant africaine », conclut-il dans un article sobrement intitulé *Le plus beau jour de François Hollande.*

l'insolite

Drôle de zèbre

Les employés du zoo de Tama à Tokyo ont participé récemment à un exercice de simulation de fugue d'un zèbre en pourchassant l'un des gardiens précisément déguisé en zèbre, qui a été assommé par un pistolet paralysant. L'exercice supposait qu'un séisme avait détruit l'enceinte en pierre entourant l'enclos de l'animal. Les visiteurs du parc zoologique Tama ont été évacués pendant la durée de l'exercice. D'autres simulations organisées dans ce zoo avaient mis en scène des fugues de lions, gorilles et tigres.

la phrase



Jean-Marc Ayrault. Photo A. PICORÉ

« Il y aura bien, avant la fin de l'année, un projet de loi qui comprendra des dispositions sur la procréation médicalement assistée, une fois que le Conseil consultatif national d'éthique se sera prononcé ». Jean-Marc Ayrault, faisant suite au recadrage de sa ministre de la Famille.

CARTE BLANCHE À...

Patrick Vigneau

Directeur de l'Areas, de la Sauvegarde du Nord, administrateur à la Fnasat*, à propos des Roms jugés pour la mendicité de leurs enfants.

Le tribunal a relaxé les parents Roms de Lille. C'est plutôt rassurant. Ce jugement procède d'une prise en considération, certes un peu tardive, de la situation d'extrême précarité de ces familles.

Au-delà de cette "simple" affaire de mendicité d'enfants, ce procès est symbolique et révélateur. Il marque l'échec de la construction européenne sur le plan social. L'Europe économique a été construite, celle des capitaux. Mais qu'en est-il de l'Europe sociale ? En 2007, à l'entrée de la Bulgarie et de la Roumanie dans l'espace européen, il était évident que l'on allait vers de telles "problématiques". Tout le monde a fait la politique de l'autruche. Et maintenant, on se réveille, surpris de voir des enfants mendiant dans la rue !

Cela témoigne aussi de l'échec, au niveau national de la prise en compte réelle de ces ressortissants européens. Le maintien des mesures transitoires bloque pour la quasi-totalité d'entre eux l'accès à l'emploi. La stratégie nationale pour l'inclusion des roms adoptée, fin 2011, n'en porte que le nom. C'est une coquille vide. Seules, localement, des initiatives apparaissent, mais ne dépendent que de la bonne volonté politique.

Comment « ne pas être une charge déraisonnable pour l'État », alors qu'un grand nombre de mesures empêchent ces citoyens européens d'accéder aux droits primaires ? Comment résoudre ce paradoxe ? L'accès à l'emploi est quasi impossible : la domiciliation et la scolarisation sont trop souvent refusées par les maires. L'hébergement d'urgence est totalement saturé... Dans ces conditions, seules les stratégies de survie permettent de satisfaire les besoins primaires.

Je vois dans cette affaire également, le résultat des expulsions successives, notamment depuis l'été 2010. Elles fragilisent et paupérisent encore un peu plus, ces familles, les empêchant d'entamer un parcours d'insertion. Leur urgence est de trouver un toit et de manger. La famille entière participe à la survie du groupe. Les enfants aussi. Seulement après, e penser au reste... * Fédération nationale des associations solidaires d'actions avec les Tziganes et les gens de voyages.



Patrick Vigneau l'Aréas Tziganes et voyageurs. Photo DR

res ? Comment résoudre ce paradoxe ? L'accès à l'emploi est quasi impossible : la domiciliation et la scolarisation sont trop souvent refusées par les maires. L'hébergement d'urgence est totalement saturé... Dans ces conditions, seules les stratégies de survie permettent de satisfaire les besoins primaires. Je vois dans cette affaire également, le résultat des expulsions successives, notamment depuis l'été 2010. Elles fragilisent et paupérisent encore un peu plus, ces familles, les empêchant d'entamer un parcours d'insertion. Leur urgence est de trouver un toit et de manger. La famille entière participe à la survie du groupe. Les enfants aussi. Seulement après, e penser au reste... * Fédération nationale des associations solidaires d'actions avec les Tziganes et les gens de voyages.

REVUE DE COURRIER

Libres et égaux en droit ?

Alors que la guerre des amendements fait rage à l'Assemblée nationale, les lecteurs du Républicain Lorrain poursuivent le débat sur le mariage pour tous par Forum interposé.

Mobilisations, manifestations, débats, querelles et heures supplémentaires à l'Assemblée nationale ; le "mariage pour tous" suscite une débauche d'énergie, de temps et d'argent qu'il aurait été plus approprié de consacrer à des causes, à mon avis, bien plus importantes comme, par exemple : l'accès aux soins pour tous, un logement pour tous et surtout, surtout un travail pour tous. » Pour Alain Stepien, de Freyning-Merlebach, c'est très clair, le débat actuel sur la réforme du mariage ne fait que détourner l'attention des citoyens d'autres questions beaucoup plus brûlantes. Une opinion largement partagée et pourtant : le courrier reçu à Forum reste toujours aussi abondant sur le sujet !

Ainsi, Jean-Claude Barbier, par courriel est-il d'avis que « nos édifices publics [faisant] état de trois mots essentiels : "Liberté-Egalité-Fraternité", [et] puisqu'on ne parle pas de dogmatisme religieux mais de code civil, qu'est-ce qui justifie de priver ces personnes du droit à ce triptyque républicain ? De quel droit certains citoyens pourraient les revendiquer et d'autres non ? La morale n'ayant rien à



Le mariage est désormais une institution accessible à tous. Le débat n'est pour autant pas achevé. Photo Thierry NICOLAS

voir là-dedans c'est simplement l'égalité des droits de tous dans la liberté de vivre comme bon leur semble en

essayant d'être fraternels et non confits de convictions qui ne sont que personnelles. Alors, à quoi sert cette gué-

rieuse inutile ? Si c'est à semer la zizanie, c'est réussi. » Une opinion aux antipodes de celle que défend Pascal

mariage pour tous

Bay, de Saint-Avold qui souligne malicieusement qu'« il est étonnant qu'un gouvernement à ce point obsédé par la parité hommes-femmes jusqu'à la vouloir en 2015 pour les conseils généraux ne respecte pas ceux qui demandent simplement à ce qu'elle soit maintenue dans l'institution du mariage. »

Soit. Mais pour Armand Behr, de Creutzwald, il faut se souvenir « pour faire court dans le débat qui oppose les pour et les contre du mariage pour tous : "En conséquence, l'Assemblée Nationale reconnaît et déclare, en présence et sous les auspices de l'Étre suprême, les droits suivants de l'Homme et du Citoyen. »

Art. 1er. Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune. »

Une précision sans doute pas inutile dans le débat passionné actuel que ce lecteur assorti d'une conclusion un peu lapidaire mais sans doute pas dénuée de bon sens : « Pour terminer - Une phrase magnifique : Ce qui empêche les gens de vivre ensemble, c'est leur c... ie, par leurs différences. »

Passe-passe

La prime de 400 € qu'envisage d'accorder Vincent Peillon aux enseignants du primaire est-elle le signe d'une prise en compte de la persistance de disparités de traitement injustes au sein de la maison Éducation ou seulement le va-tout d'un ministre qui doit trouver - et vite - une solution honorable dans le dossier de la réforme des rythmes scolaires ?

S'il s'agit d'autre chose que d'acheter la paix sociale, c'est au bas mot une maladresse... D'autant que pour trouver les 120 millions d'euros annuels que coûterait cette prime, les scénarios pour l'heure évoqués sentent tous l'entourloupe.

En effet, que l'on redistribue la prime "évaluations", suspendue mais budgétée, ou qu'on ponctionne le financement des stages de remise à niveau d'été, le résultat est le même : il s'agit de redonner de la main droite ce que la main gauche aura pris au préalable. Joli tour de passe-passe...

Enfin, pour ce que j'en dis.

H. B.

Pour nous écrire

• Par courriel : Le Républicain Lorrain Page Forum 57777 Metz CEDEX 9
• Par E-mail : LRLFORUM@republi-cain-lorrain.fr

Pour être publiés, vos courriers doivent mentionner vos nom, prénom, adresse, numéro de téléphone. Si vous souhaitez garder l'anonymat, seules vos initiales apparaîtront. Important : chaque texte ne devra pas excéder 20 lignes dactylographiées.

Étant donné l'abondance du courrier, la rédaction se réserve le droit de ne publier que les passages les plus significatifs.

COUP DE GUEULE

Stop ou encore ?

« Le Sénat vient une nouvelle fois de se "mettre en valeur" en rejetant le projet de loi qui prévoit un scrutinitaire pour les prochaines cantonales. Depuis toujours, la "Haute Assemblée" a voulu se singulariser pour affirmer son existence. Ces politiques en pré-traité, prennent un malin plaisir à contrecarrer et ralentir les projets de loi présentés par les gouvernements successifs en recourant, de plus en plus souvent à des combinaisons et alliances contre-nature pour parvenir à leurs fins. Alors, la question de l'utilité du Sénat mérite, une fois de plus, d'être posée. Compte tenu aussi et surtout de l'important coût global de cette institution pour le budget de la nation [...] Voilà une économie qui ne serait pas négligeable par les temps qui courent ! » Noël, par courriel.

Pas de vague !

« Suite à son voyage repentant en Algérie et à l'accord de ce pays de laisser le survol libre à nos avions opérant au Mali, notre Président a estimé qu'il ne pouvait y avoir de négociations » et que l'assaut était "la réponse la mieux adaptée à la prise d'otages" sanglante du complexe gazier. Il faut dire que cet assaut meurtrier a fait 23 tués parmi les otages dont de nombreux ressortissants japonais et norvégiens. Il serait judicieux de demander aux dirigeants de ces pays s'ils sont d'accord avec notre Président normal qui sait être diplomate quand il le faut, et aussi, caresser certains dans le sens du poil... » G. B. par courriel.

OPINIONS

Anéantir ou épargner

Les batailles gagnées le sont le plus souvent à la suite de mouvement de contournement de la force adverse. Deux exemples : le contournement de la ligne Maginot en mai 1940 ou l'attaque de Diabali le 14 janvier 2013 par le sud alors que les forces maliennes attendaient une offensive venant du nord. C'est une leçon apprise depuis l'antiquité. Comme la rapidité... Or que voyons-nous ? Une armée motorisée française qui met 15 jours pour parcourir 900 kilomètres (les armées pédestres de Napoléon avançaient plus vite) et attaquer des djihadistes de face ! Une armée qui ne coupe pas les assaillants de leurs bases du nord et laisse toute liberté pour se réfugier dans les montagnes ! Une armée aveugle malgré ses satellites, avions Awacs et drones ! Une armée qui se cache des médias : faute d'informations, on ne risque pas de dire "menteur comme un bulletin".

Une prise en tenaille avec des forces venant du Niger, de la Mauritanie et au besoin de l'Algérie, bien renseignées et appuyées par l'aviation et on pouvait parler d'anéantissement. Là, on laisse filer l'ennemi... Alors je pose la question : anéantir comme le disait notre Président ou épargner ? Et pourquoi épargner ? Pour continuer les tractations politiques, pour légitimer des officines plus ou moins occultes ? Allons-y franchement que diable ! Des non professionnels seraient capables de foncer et pas nous ?

M. M. par courriel.

Titre

Le taux de chômage, en France, n'arrête pas de progresser depuis plus d'un an avec une prévision de 285 000 chômeurs supplémentaires en 2013 et les Caisses de Retraite affichent un déficit de plus en plus important. Malgré cela, le cumul emploi-retraite continue de plus belle au détriment de celles et de ceux qui recherchent désespérément un emploi alors qu'ils n'ont pas atteint l'âge de la retraite !

Nos gouvernants "socialistes" seraient dès lors bien inspirés de reconsidérer ce dysfonctionnement notoire qui ne va pas dans le sens d'une juste répartition du travail comme ils ne cessent de le prôner ! Au nom de la justice sociale !

J.-C. N. par courriel

Question de rythme

Ce gouvernement de gauche a opté pour donner la priorité à la jeunesse et il y a tout lieu de s'en réjouir. Dans cette optique la réforme des rythmes scolaires proposée par le ministre de l'Éducation nationale est à mon sens un moyen d'améliorer le niveau de nos jeunes élèves [...]. Le fait de répartir les heures d'enseignement sur 180 jours comme tous les autres pays au lieu de 144 est certainement une bonne idée. Il est considéré en effet que les élèves au-delà de 5 h de cours dans la journée ne sont plus réceptifs. [...] Or voilà qu'une contestation se manifeste pour s'opposer à cette réforme et notamment de la part de certains enseignants suivant ainsi des consignes de leurs syndicats qui au lieu de privilégier les élèves pensent d'abord à leurs intérêts particuliers, alors que ce gouvernement leur a donné des signes réels de prise de considération de certaines revendications [...]. Certains revendiquent le rejet alors que d'autres veulent reporter systématiquement l'application en 2014, d'où les grèves annoncées notamment celles du 12 février. [...] À titre de rappel je soulignerai que ma génération (plus de 60 ans) a connu les horaires de 30 heures semaines avec des cours samedi après midi compris et que ce n'est pas un drame de revenir à un enseignement étalé dans le temps.

Jean-Paul Kohler, de Mousseux.

POINT DE VUE

« Un mensonge massif »

Selon Marc Cendrier, le chargé de l'information scientifique de l'association Robin des toits, le Parti socialiste aurait vidé la proposition de loi des députés écologistes contre les ondes électromagnétiques de sa substance. Il le déplore.

La proposition de loi sur le principe de précaution appliqué aux ondes électromagnétiques a été remaniée. Déçu ?

Hélas, cela ne m'inspire aucune surprise mais un vif regret ! Si cette proposition n'est pas la meilleure du monde, au moins renferme-t-elle de bonnes choses. Mais à peine est-elle passée devant une commission que cette dernière la vide de toute sa substance. Ce n'est plus une proposition de loi, c'est un squelette ! Le comportement des responsables de l'action politique en France est extrêmement regrettable. Ils font comme si le problème n'existe pas. Or, lorsque l'on fonctionne comme cela, ce que l'on veut étouffer revient en beaucoup plus fort. C'est une erreur politique grave ! Pour éviter les répercussions financières, on fait semblant que le problème sanitaire et politique n'existe pas.

Wifi dans les crèches, les écoles... La ministre de l'Économie numérique évoque des « peurs irrationnelles... »

Si la ministre avait un bon sens du mot, elle n'utiliserait pas "irrationnelles" pour désigner les informations réelles. La seule chose irrationnelle ici, c'est le comportement du gouvernement. Ce comportement ne prend en compte qu'une chose : l'aspect financier. La santé publique, le gouvernement manifeste que c'est une notion qui n'existe pas dans sa conscience.

Cela paraît assez grave de porter une telle accusation...

Ce qui est très grave c'est que le gouvernement connaît très bien la dangerosité de ces ondes et qu'il les étouffe. Dois-je rappeler le scandale de l'amiante ? Toutes les informations étaient là et pendant des dizaines d'années, tout a été étouffé pour que l'industrie

puisse ramasser beaucoup de fric en massacrant la santé des gens. Avec ces ondes, on est exactement dans le même cas.

A-t-on des preuves scientifiques de leur dangerosité ?

Oui ! Ces preuves on les a ! On les a toutes et elles sont complètes et détaillées. Quand on ose dire qu'il n'y a pas de preuves scientifiques, on est dans un mensonge massif qui fabrique un scandale sanitaire de plus. D'ailleurs, la Lloyd, la compagnie d'assurance et de réassurance - elle couvre les compagnies d'assurance - la plus ancienne et la plus importante d'Europe déclare, publiquement, depuis plus de dix ans qu'elle ne couvrira plus jamais rien dans le domaine de la téléphonie mobile. Elle a été suivie par ses homologues. Il n'y a plus aucune compagnie de réassurance qui couvre quoi que ce soit en matière de téléphonie

mobile. C'est assez clair ! Elles n'ont pas envie de subir les pépins financiers qu'elles ont supportés avec le scandale de l'amiante ou du tabac.

Quels seraient les risques encourus par le citoyen ?

Mais, ce ne sont pas des risques, Monsieur ! Le désastre sanitaire, il est déjà là ! La casse de la santé publique, elle est déjà considérable. Mais tout cela est soigneusement étouffé. En France les gens concernés par des maladies graves liées à l'électrosensibilité aussi appelée EHS (électro hypersensibilité) représentent 2 % de la population. Mais ceux qui sont touchés, ceux qui commencent à entrer dans le circuit de la démolition sanitaire constituent 10 % de la population. C'est énorme ! En France, il y a officiellement plus de 300 000 morts reconnus de l'amiante. Sans compter ceux qui vont encore



Marc Cendrier. Photo DR

mourir parce que définitivement condamnés par ce produit. La casse due à la téléphonie mobile va être équivalente.

Propos recueillis par Malick DIA.

élection présidentielle

UN AN EN ARRIÈRE

Un candidat à découvert

Après François Hollande, candidat déclaré, certains lecteurs se sont penchés sur le cas de Nicolas Sarkozy, Chef de l'État. Ils ont jugé vain, son souci de ne pas encore se positionner en candidat tout en agissant comme tel.



Pas encore candidat officiel, Nicolas Sarkozy avait irrité certains lecteurs en annonçant une hausse de la TVA. Photo Pascal BROCARD

Il a suffi d'une émission à la télévision, l'an dernier. Pour de nombreux lecteurs, il était alors clair que Nicolas Sarkozy allait être candidat à sa propre succession. La rigueur qu'il semblait annoncer valant futur programme présidentiel.

En tout cas, il s'était offert la grosse audience. Ce qui a fort irrité un lecteur : « D'ailleurs les électeurs ne sont pas dupes ! Pour preuve, les bons sondages en faveur de Hollande au lendemain de la manipulation de la population organisée par le Président qui a monopolisé pas moins de huit chaînes de télévision. Ce que dans aucun pays au monde démocratique n'est possible. » Un autre a ajouté : « Pourquoi mobiliser tant de chaînes si c'est pour dire des contre-vérités, pour une fois

encore semer du vent, annoncer une rigueur déguisée, reçue de plein fouet par les classes populaires. »

Les annonces fiscales du Président/candidat, ont déclenché bien des critiques. Du style : « Annoncer la décision de relever la TVA de 19,6 à 21,2, à 83 jours du premier tour, pour soi disant améliorer la compétitivité de nos entreprises et baisser le coût du travail, c'est assurément une initiative incompréhensible. » Autre prise de distance : « Qui peut croire un instant que cette hausse de TVA n'aura aucune influence sur les prix. C'est vraiment prendre les gens pour des imbéciles. » Certains ont même fait preuve de beaucoup d'ironie : « Nicolas Sarkozy est un vrai magicien : il annonce une hausse

de 1,6 % du taux de TVA mais il assure en même temps que les prix des produits n'augmenteront pas ! »

Alors même que le Chef de l'État espérait que la baisse des charges patronales, cumulée à une hausse de TVA, dispenserait les entreprises de recourir à des hausses de prix. Difficile de convaincre des personnes qui voyaient en ce candidat putatif, le Président des riches : « Dès le soir du Fouquet's, le 7 mai 2007, il a commencé à légiférer et à alléger la fiscalité de + ses amis multimillionnaires [...] Cohérence fiscale oblige, il n'aura pas dérogé de sa règle d'or. Combattre la pauvreté, et surtout les pauvres... »

Ça a cogné se !

M. D.